

Frédéric Charpier

# LES HOMMES DE MAIN DU PRÉSIDENT

De Foccart à Benalla



« Ceux qui veulent me tuer sont aussi  
cons que ceux qui me protègent. »

Charles de Gaulle

SEUIL



LES HOMMES DE MAIN  
DU PRÉSIDENT



FRÉDÉRIC CHARPIER

LES HOMMES  
DE MAIN  
DU PRÉSIDENT

DE FOCCART À BENALLA

ÉDITIONS DU SEUIL  
57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX<sup>e</sup>

ISBN 978-2-02-142099-9

© Éditions du Seuil, septembre 2019

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.355-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

## *En guise de prologue*

### Dérapage

1<sup>er</sup> mai 2018, jour de la fête du Travail, et jour du muguet. C'est l'occasion d'une manifestation traditionnelle, le plus souvent pacifique, mais ce n'est pas le cas ce jour-là.

En fin d'après-midi, place de la Contrescarpe, une caméra de surveillance filme un homme casqué aux airs de policier en civil. Il gesticule, va et vient, puis se jette sur un manifestant qu'il entrave. Il tente sur lui un étranglement, s'y reprend à plusieurs fois, et finit par le faire tomber au sol avant de le livrer à la police.

Cet homme casqué est un collaborateur de l'Élysée, mais on ne l'apprendra que des semaines plus tard. Il émarge à la présidence où il est chargé de la sécurité d'Emmanuel Macron, le président. Que faisait-il là ? Depuis le matin, il assistait en « observateur » au défilé de la fête du Travail. Officiellement pour voir et apprendre, se familiariser avec les techniques de maintien de l'ordre. La journée aura sans doute été riche d'enseignements car policiers et manifestants n'ont cessé de s'affronter sporadiquement. En ce qui le concerne, elle va sceller son avenir.

Le 2 mai 2018, Patrick Strzoda, le directeur de cabinet du président à qui l'incident de la Contrescarpe – entièrement

filmé – a été rapporté, convoque dans son bureau ce collaborateur impulsif, mais il est vrai jeune (il a encore 26 ans ce 1<sup>er</sup> mai) et fougueux, qu’il a lui-même recruté à la demande du président dont il a été, pendant la campagne présidentielle, le garde du corps. Celui qu’il réprimande occupe à l’Élysée le poste d’adjoint au chef de cabinet du président de la République. Patrick Strzoda l’interroge sur cette vidéo qui le montre molestant un homme. Il le sermonne. Mais sa moue réprobatrice et en même temps paternelle rappelle qu’on est encore en famille, entre soi. Le feu n’a pas encore pris à l’Élysée et le président n’est pas encore menacé. Strzoda prévient son collaborateur qu’avec Alexis Kohler, le secrétaire général, ils décideront de la sanction que mérite ce regrettable dérapage.

L’affaire reste alors cantonnée dans les hautes sphères de l’Élysée. Quelques jours plus tard, le couperet tombe. Mais peut-on vraiment parler de couperet ? Quinze jours de suspension sans traitement et une révision de ses fonctions, tel est le verdict, telle est la sanction. Rien de bien méchant. Avec une certaine bienveillance, Emmanuel Macron, qui peu après croise l’impulsif garde du corps dans les couloirs de l’Élysée, lui fait la leçon mais lui renouvelle sa confiance.

Pouvait-il en être autrement alors que, depuis de longs mois, cet imprudent collaborateur partage jour après jour son intimité ? Cela crée des liens et puis, il ne s’agit que d’un incident qui sera vite oublié. Sauf que...

L’affaire aurait pu en rester là mais la vidéo de la Contre-scarpe fait irruption le 18 juillet 2018 sur la scène publique, et l’incident s’étale à la une du journal *Le Monde*. Les frasques du collaborateur de l’Élysée deviennent aussitôt une affaire qui aurait pu ne pas en être une, tant elle paraît insignifiante. Mais elle prend au contraire les allures d’une affaire d’État, instillant un poison à action lente dans les veines de la présidence. Ce séisme médiatique et politique marque même un tournant dans



le quinquennat. L'onde de choc est si forte que deux commissions d'enquête parlementaires se constituent. Emmanuel Macron se retrouve englué dans une crise politique à rebondissements.

Pourquoi cette affaire fait-elle tant de vagues et prend-elle une telle ampleur alors que, de prime abord, elle semble presque dérisoire ? Certainement pas du fait de ce collaborateur, un certain Alexandre Benalla, connu du seul microcosme et qui a dérapé place de la Contrescarpe. Sa « viralité » tient en une phrase. L'affaire éclabousse la présidence, ce haut lieu du pouvoir absolu. C'est, pourrait-on dire, un « effet V<sup>e</sup> République ». Tout ce qui concerne le président et l'institution est sacré et sensible. Quel qu'ait été son locataire par le passé, la pierre d'angle de la V<sup>e</sup> République repose sur cette trinité : arrogance, sentiment d'impunité et fait du prince.

De Gaulle a lui-même évoqué l'étendue de ce pouvoir régalien que confère la Constitution de 1958 et qui peut enivrer celui qui le détient : « Il doit être évidemment entendu que l'autorité indivisible de l'État est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu, qu'il n'en existe aucune autre, ni ministérielle, ni civile, ni militaire, ni judiciaire, qui ne soit conférée et maintenue autrement que par lui<sup>1</sup>. »

Avec lucidité, il clarifiait ainsi les contours de son pouvoir personnel qu'il léguera constitutionnellement à ses successeurs.

L'histoire de la V<sup>e</sup> République est d'abord celle de l'hyper-trophie de ce pouvoir qu'attestent ses arcanes les plus secrets. Emmanuel Macron ne fait pas exception. Tous les présidents qui se sont succédé ont, à un moment ou un autre, abusé de leurs prérogatives, ou confondu leurs intérêts personnels et ceux de la nation. Ils ont sans doute couvert des crimes, fait silence

1. Conférence de presse du 31 janvier 1964.

## LES HOMMES DE MAIN DU PRÉSIDENT

sur ce qui les embarrassait et méprisé ceux qui les mettaient en accusation. C'est d'ailleurs là une vieille histoire, qu'il suffit de revisiter pour réaliser que l'ensemble des présidences ont tour à tour alimenté cette face obscure de la République.

## Chapitre 1

# De Gaulle, le père fondateur (1959-1969)

### **Le plébiscite**

La V<sup>e</sup> République voit le jour le 28 septembre 1958 quand 80 % des Français approuvent le projet de Constitution que le général de Gaulle a soumis à leurs suffrages. Devant une telle victoire, aux accents de plébiscite, l'homme du 18 Juin et de la France libre n'hésite pas à se considérer, tels un roi ou un empereur, comme « consacré » par ce vote. Il se voit en recours de la France et s'érige en homme providentiel, ce qui est l'essence du bonapartisme dont se réclament le gaullisme et les gaullistes.

Le 30 novembre 1958, de Gaulle dispose d'une majorité législative et d'un gouvernement stable, mais au prix de l'extinction de la proportionnelle et de la mise en place d'un redoutable découpage électoral qui pénalise la gauche, pour laquelle il faudra désormais bien plus de voix pour élire un député qu'il n'en faut à la droite.

C'est le début de cette V<sup>e</sup> République que de Gaulle va durablement modeler et qui fait table rase de la IV<sup>e</sup> : de Gaulle ne sera pas René Coty, l'homme qui lui cède la place à l'Élysée, mais un véritable chef d'État aux pouvoirs étendus et bien souvent discrétionnaires. La France vit maintenant à l'heure du

superpouvoir conféré à ce « pontife constitutionnel » qu'est le président. Un pouvoir quasi sans limites, issu de la nouvelle Constitution qui a balayé tout ce qui l'a précédée.

Jusque-là, les prérogatives de la présidence étaient encadrées, sanctuarisées eu égard à la répartition pointilleuse des rôles : les présidents de la IV<sup>e</sup> évoluaient dans un cadre constitutionnel dont ils ne s'évadaient pas ; il n'y avait à l'Élysée ni « cellule » ni « bureau spécial » chargé des affaires douteuses ou complotant dans l'ombre, à l'insu des autres pouvoirs législatif, judiciaire ou ministériel. Matignon ne présentait lui-même qu'un risque bénin et relatif, tant le turnover gouvernemental empêchait qu'une telle dérive pût se produire, faute de temps. Les influences s'exerçaient davantage et plus durablement par le noyautage des enceintes de la haute administration militaire, économique, policière ou encore celle du renseignement.

L'Assemblée concentrait alors un réel pouvoir. Elle votait les lois et le budget et conduisait la politique nationale et internationale. Elle disposait de capacités d'enquête bien supérieures à ce qu'elles deviendront après l'avènement de la nouvelle Constitution, en 1958.

La France passe-t-elle alors vraiment de l'ombre à la lumière ? Une fois instaurée, la V<sup>e</sup> République double alors l'ensemble des pouvoirs. Tout converge vers l'Élysée.

Au fil du temps, et par conseillers interposés, l'exécutif définit et encadre la politique gouvernementale. Cette prééminence constitue le fil rouge de la V<sup>e</sup> République et ne s'est jamais démentie. Mais est-ce vraiment un bienfait pour la démocratie et les libertés, voire la morale et l'éthique ? La question reste posée.

## La pieuvre élyséenne

Le pouvoir absolu d'un seul homme n'est rien sans entourage dévoué. La nouvelle Constitution inaugure l'âge des « conseillers », le plus souvent des inconditionnels, qui forment la garde rapprochée du président.

L'Élysée devient l'antre d'un pouvoir sans partage qui aspire la crème et les plus ambitieux représentants de la haute fonction publique.

S'agrège autour des postes clés du secrétaire général et du directeur de cabinet une élite resserrée, compacte, qui compte quarante-cinq collaborateurs entièrement dévoués au chef de l'État. Certains sont des historiques issus de l'épopée gaulle, les autres viennent du Conseil d'État, de l'École normale supérieure ou encore de la Cour des comptes. Si la Constitution stipule bien que le gouvernement gouverne, le pouvoir de décision et l'autorité de l'État n'ont qu'un siège unique, l'Élysée. Ces conseillers dont la puissance découle de celle que confère au président la Constitution de 1958 n'existaient pas sous la IV<sup>e</sup> République (ils étaient douze, pas un de plus). Ils vont désormais proliférer et former le bras séculier de la nouvelle présidence.

D'eux émane une puissance parallèle, souvent invisible, une caste redoutée d'intouchables. Qu'ils soient issus des grands corps de l'État, simples « conseillers techniques » ou « chargés de mission », voire « barbouzes », ils investissent l'Élysée où ils sont affectés aux grandes et nobles tâches, à la protection du président ou aux « domaines réservés », tels l'Afrique, la politique internationale, le pétrole et l'uranium, l'espionnage ou encore la basse police.

L'Élysée accouche au fil du temps d'un monde parallèle qui engendre quelques personnages mémorables qui vont hanter et

incarner la face sombre, obscure du pouvoir : Jacques Foccart, Pierre Juillet, le mystérieux et effacé Victor Chapot, Christian Prouteau, Philippe Massoni, Bernard Squarcini, Bernard Bajolet jusqu'à Alexandre Benalla, cet ultime avatar de la confrérie des hommes de l'ombre, désormais plus exposés à la lumière que leurs prédécesseurs.

En dépit de leurs dissemblances (un Foccart n'a évidemment pas beaucoup de similitudes avec un Benalla), leur histoire s'inscrit dans un lignage unique, la même trame obscure. Elle se tisse dans l'ombre et commence avec l'avènement de la V<sup>e</sup> République qui marque la fin d'une époque, car c'est bien de la disparition d'un monde qu'il s'agit.

### **La fin d'un monde**

René Coty, dernier président de la IV<sup>e</sup>, était entré le 1<sup>er</sup> janvier 1954 à l'Élysée. Il avait été élu une semaine plus tôt par le Congrès réuni en décembre 1953 à Versailles. Le 23 décembre, au treizième tour de scrutin, les dés sont jetés et il obtient plus de 54 % des suffrages. Coty téléphone à son épouse, Germaine : « Je crois qu'il va falloir que tu prépares mes habits, je vais être élu, je te rappellerai », dit-il.

Élu de la Seine-Inférieure, sénateur du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), René Coty a toujours mené une vie modeste, sans tapage ni excès. Avocat et ancien ministre, il occupe un petit appartement quai aux Fleurs, à Paris, qu'il a acheté trois semaines avant son élection à la présidence – il a vue sur la Seine et la cathédrale Notre-Dame. C'est un homme rangé qui dîne à heure fixe avec son épouse, laquelle le sert et fait souvent elle-même la cuisine (elle excelle, peut-on lire dans la presse de l'époque, dans la pâtisserie). Il passe ses

week-ends en famille – il a deux filles et dix petits-enfants – dans sa maison d'Étretat.

René Coty a été choisi par les parlementaires. Le président est encore élu par le Parlement et non au suffrage universel, par le peuple. Le vrai pouvoir réside alors à l'Assemblée d'abord, puis à la présidence du Conseil, dont les titulaires se succèdent au gré des combinaisons partisans. Ce turnover qui a fait la marque de fabrique de la IV<sup>e</sup> et a aussi été son repoussoir s'explique notamment par cette ère troublée où la France, confrontée à la décolonisation et à la guerre froide, en paie le prix par une instabilité gouvernementale chronique.

À bord d'une Talbot d'apparat flanquée d'une escorte motocycliste pléthorique, à laquelle se joignent sur les Champs-Élysées les cavaliers de la garde républicaine, René Coty entre à 11 h 30 au palais de l'Élysée où Vincent Auriol, le premier président de la IV<sup>e</sup> République, l'accueille avant de lui céder la place. Il lui présente le « haut personnel » de la maison et lui offre une réception dans le salon doré du premier étage<sup>1</sup>. Puis il se retire.

René Coty n'occupera l'Élysée que quatre années, essentiellement marquées par l'aggravation du conflit algérien. Il campe au palais au cours de cette période dont on retiendra les excès de toute nature, la férocité du combat militaire et la rudesse de la répression. Les milieux gaullistes s'activent alors pour ramener au pouvoir celui qui l'a quitté en 1946 parce qu'il rejetait déjà la Constitution d'alors, trop démocratique à son goût.

Alors que l'armée s'apprête à prendre le pouvoir à Alger où la guerre civile fait rage, les partisans de De Gaulle en profitent et font de leur héraut l'arbitre de la situation. Plébiscité par le bas, il l'est aussi par le haut, et les députés, qui voient en lui un rempart, en font le dernier président du Conseil de la IV<sup>e</sup> République.

1. *Paris Match*, 26 décembre-3 janvier 1954.

De Gaulle n'a plus qu'à faire passer son projet de nouvelle Constitution « taillée à sa mesure », comme il est convenu de dire, et à s'installer à la tête de l'État dans les habits d'un monarque républicain au pouvoir quasi absolu.

### **Le Général s'encaserne à l'Élysée**

Charles de Gaulle a 68 ans et deux mois le jour de son investiture<sup>1</sup>. Il entre début 1959 à l'Élysée où, dit-on, le futur Napoléon III a ourdi le coup du 2 décembre 1851 qui a étranglé la II<sup>e</sup> République. Faut-il y voir un signe ? De Gaulle a hésité à s'installer au château de Vincennes, plus grand, plus spacieux, plus digne peut-être d'accueillir le chef de l'État<sup>2</sup> ? Certains de ses proches lui ont suggéré le Grand Trianon à Versailles, mais c'eût été « excessif », aurait dit le Général. Il n'insiste pas.

L'Élysée sera sa résidence et la Boisserie, sa propriété de Colombey-les-Deux-Églises, sa maison.

Très vite, la vie s'organise. Voyons de quelle façon, du plus commun au plus singulier.

De Gaulle installe ses quartiers au premier étage. Dans ce cœur de la ruche, il établit son bureau relié à ceux de ses principaux collaborateurs ainsi qu'à la salle du Conseil des ministres. S'y trouve son appartement, cinq pièces de taille moyenne qui donnent sur la rue de l'Élysée. Il y dispose notamment d'un petit bureau et d'une chambre à coucher dont deux fenêtres avec vue plongeante sur le jardin. Succédant à René Coty, rapporte

1. Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome III : *Le Souverain*, Seuil, 1986, p. 12.

2. En cas de crue de la Seine, un plan prévoyait le transfert de l'Élysée au château de Vincennes.



son biographe Jean Lacouture, la taille du lit a été modifiée eu égard aux mensurations de De Gaulle, bien supérieures à celles de son prédécesseur : le lit élyséen fera désormais 2 mètres 20 de long.

Pour ce qui est de la restauration, les cuisines sont situées au sous-sol. Livrés par un vieux monte-plats à corde, les repas ont le temps de refroidir en cours d'acheminement. Trois marins assurent le service.

Le cœur du nouveau système présidentiel comprend aussi la salle Murat et la salle des fêtes, réservées aux réceptions, objet après l'élection d'Emmanuel Macron d'un vaste chantier de rénovation.

Le bureau de De Gaulle est la pièce centrale au premier étage, le « salon doré », qu'il appelle dans ses Mémoires la « pièce capitale ». Au plafond, des nymphes du temps de la Pompadour et, au-dessus de la cheminée, des muses peu vêtues confèrent au décor un aspect égrillard pour un général aux mœurs, a-t-on dit, austères<sup>1</sup>.

Trois fenêtres qui donnent sur le parc éclairent le bureau dont une des portes communique avec la salle des aides de camp – tous militaires – par laquelle transitent les ministres et les visiteurs. C'est le passage obligé. Au nombre de trois<sup>2</sup>, ils dépendent directement du chef de l'État ; ils sont ses gardiens ultimes et forment le dernier rempart : « Nul n'est plus proche qu'eux du président », a écrit Jean Lacouture. Ils gèrent les audiences, la vie privée, les déplacements. Ils veillent également sur son habillement, sa santé, ses revenus et le règlement de ses impôts. Rien de la vie du général-président ne leur échappe. Voilà pour le cadre.

1. Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome III, *op. cit.*, p. 15.

2. Bonneval, Flohic et Teisseire, plus tard remplacés par d'Escricenne, Desgrées du Loû et Kermadec.

Ses relations avec ses collaborateurs sont empreintes à la fois de respect et d'esprit hiérarchique. Le président se tient informé de l'actualité d'abord par le directeur de cabinet, dont dépend l'attaché de presse, ainsi que par le chef d'état-major particulier et le secrétaire général pour la communauté, Jacques Foccart, « l'homme des renseignements secrets ».

S'il n'est en contact physique qu'avec une poignée de collaborateurs, le Général ne néglige pas le travail que fournissent les plumes de l'Élysée. Il lit et compulse les notes diplomatiques, financières, juridiques ou encore sociales. Il consulte en particulier son expert des questions monétaires et du marché commun, Alain Prate.

« En moyenne, sur les onze ans passés à l'Élysée, écrit Bernard Tricot, qui sera un de ses proches conseillers puis son secrétaire général, de Gaulle aura eu moins de cinquante collaborateurs en permanence ». Il y en avait quatre fois moins du temps de René Coty. Il ne fait pas la leçon, dit-il, et « était un patron qui ne cherchait pas la petite bête<sup>1</sup> ». En revanche, tatillon et pointilleux, de Gaulle refuse les situations ambiguës. On n'a pas un bureau à l'Élysée et un autre ailleurs. Avec lui, on ne passe pas non plus directement de l'Élysée à un poste ministériel, ce qui n'empêche pas quelques-uns de se servir de leur passage rue Saint-Honoré comme tremplin pour leur carrière : l'un d'eux deviendra président d'Air France et un autre secrétaire général de l'aviation civile.

Pour sa sécurité, de Gaulle s'en remet à ceux qui en ont la charge. Jusqu'en août 1962, elle dépend directement du secrétariat général de la présidence et bénéficie d'une grande autonomie, voire d'une certaine indépendance. Mais cela va changer. Une semaine après l'attentat du Petit-Clamart (22 août 1962) qui a failli coûter la vie au président, Roger Frey, le ministre de

1. Bernard Tricot, *Mémoires*, Quai Voltaire éditeur, 1994, p. 218.

l'Intérieur, reprend en main la sécurité du Général. Les terroristes de l'OAS sont décidément bien trop téméraires et opiniâtres. Ils s'acharnent contre celui qui a trahi leurs espérances et en ont fait une cible obsessionnelle. La menace est bien réelle. Les projets d'attentats sont même de plus en plus audacieux, à l'instar de celui du Petit-Clamart où le chef de l'État a été pris sous le feu d'une mitrailleuse et de plusieurs armes automatiques. Il se rendait à Villacoublay pour y embarquer dans un hélicoptère afin de se rendre à Colombey via l'aéroport de Saint-Dizier, le reste du trajet jusqu'à la Boisserie s'effectuant en voiture. Les tueurs du Petit-Clamart s'étaient embusqués sur la route.

Le président a échappé à la mort par miracle. Quittant l'Élysée, le convoi avait le choix entre quatre itinéraires pour se rendre à Colombey-les-Deux-Églises, mais cela n'a pas empêché les tueurs de se positionner au bon endroit.

Outre la providence, de Gaulle peut aussi saluer l'adresse du conducteur, soumis comme les autres chauffeurs de la présidence à un entraînement poussée à la conduite sur les DS 19 affectées à la présidence.

### **Le casse-tête de la protection présidentielle**

Jusqu'à l'attentat du Petit-Clamart, la sécurité dépendait du service du commissaire André Ducret et d'une douzaine d'inspecteurs logés à l'entrée du palais.

Le colonel Dupuy, commandant militaire de l'Élysée, veillait de son côté avec deux cents gardes sur la sécurité des bâtiments. Ils pouvaient compter sur des renforts en hommes et en matériel, des voitures radio ou des cordons d'agents. Au fil du temps, la protection du président s'enrichit de nouvelles mesures et de précautions supplémentaires. Un service de santé

d'abord rudimentaire est créé, qui s'étoffera par la suite. De Gaulle fait appel au médecin qui le soignait déjà à Londres et à Alger, le docteur Lischwitz. Celui qui suit le président au jour le jour lors de ses déplacements dispose d'un matériel d'urgence, d'un bloc opératoire miniature, d'une bouteille d'oxygène, de plasma et de garrots.

D'autres mesures concourent à améliorer la sécurité du président. En cas de sortie inopinée a été instituée une permanence. Le véhicule du Général ne sort jamais seul. L'accompagnent une autre voiture avec deux gardes du corps et un médecin ainsi qu'une voiture suiveuse. Cette dernière a pour consigne de ne jamais perdre de vue le chef de l'État, de ne pas s'arrêter et, en cas de besoin, de servir de voiture de secours.

Le plus souvent, la voiture suiveuse a à son bord le « Franco-Kabyle » Henri Djouder, qui veillait déjà sur le Général à Londres pendant la guerre. Il est un des quatre membres de la garde personnelle rapprochée de la présidence, ceux qui, hors du « Château », lors des sorties et des voyages veillent sur le Général.

Ces gardes du corps figurent dans la légende du gaullisme sous l'appellation de « gorilles », ils sont quatre comme les quatre mousquetaires : Paul Comiti, Roger Tessier, Henri Djouder et René Auvray, réunis après guerre tous les quatre par Dominique Ponchardier, le fondateur du service d'ordre (SO) du RPF et auteur de polars. Tous les quatre ont en commun un goût pour le combat physique, une résistance au mal certaine, et un sens aigu du dévouement.

Roger Tessier, né en 1925 dans un taxi, près de la place d'Italie à Paris, à la silhouette aussi large que haute, est réputé pour ses capacités respiratoires hors du commun : il a, c'est un fait établi, du « coffre ». Il a aussi du punch. Début 1942, encore adolescent, il se lance dans l'apprentissage du « noble art » et on le dit doué pour la boxe. En cette période de guerre, ce hobby

Nicolas Sarkozy :  
enquête sur un homme de pouvoir  
*Presses de la Cité, 2006*  
*édition revue et augmentée, 2007*

Les Dessous de l'affaire Colonna  
*(avec Antoine Albertini)*  
*Presses de la Cité, 2007*

La CIA en France – 60 ans d'ingérence  
dans les affaires françaises  
*Paris, Seuil, 2008*

Bertrand Delanoë  
Une irrésistible ambition  
*Presses de la Cité, 2008*

Une histoire de fous  
Le roman noir  
de l'affaire Clearstream  
*Seuil, 2009*

Histoire secrète du patronat de 1945 à nos jours  
*(sous la direction de Benoît Collombat et David Servenay)*  
*La Découverte, 2009*

L'économie c'est la guerre !  
Les agents secrets au service du big business  
*Paris, Seuil, 2012*

Les Valets de la guerre froide  
Comment la République a recyclé les collabos  
*Paris, François Bourin, 2013*

Les Officines  
*Paris, Seuil, 2013*

L'Agent Jacques Duclos : histoire de l'appareil secret  
du Parti communiste français, 1920-1975  
*Paris, Seuil, 2015*

Arnaud Montebourg, l'homme girouette  
*La Découverte, 2016*

60 ans de lutte antiterroriste  
*Tallandier, 2017*

Les plastiqueurs  
Une histoire secrète  
de l'extrême-droite violente  
*La Découverte, 2018*